

APPROBATION DU COMPTE DE GESTION ET VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2015 DE LA COMMUNE

Mr BRETHOUS présente le compte administratif de la commune qui s'établit de la façon suivante :

Réalisation de l'exercice 2015 :

Fonctionnement :

Dépenses 526 832.45 €

Recettes 680 547.81 €

La section de fonctionnement présente un résultat excédentaire de 153 715.36 €

Investissement :

Dépenses 110 231.82 €

Recettes 346 371.83 €

La section d'investissement présente un résultat excédentaire de 236 140.01 €

Le résultat de clôture de l'exercice 2015 est de 389 855.37 €

Les restes à réaliser à reporter en 2016 s'élèvent à 319 222.91 €.

Le compte de gestion du receveur et le compte administratif de la commune étant parfaitement identiques, le conseil municipal passe au vote après que le maire ait quitté la salle.

Le compte de gestion et le compte administratif sont approuvés à l'unanimité.

ACQUISITION PANNEAUX DE SIGNALISATION

Après discussion, le conseil municipal se prononce sur l'acquisition de panneaux :

- 2 panneaux 50
- 2 panneaux interdit au plus de 3 t 5, chemin des Habitants